

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ LYON 2

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L-612-7 ;
Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses ;
Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;
Vu les pièces justificatives produites par M. LJUBISA BOJIC, né le 6 septembre 1983 à KRAGUJEVAC (REPUBLIQUE DE SERBIE), en vue de son inscription au doctorat ;
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu, le 7 novembre 2013 une thèse portant sur le sujet suivant : Process of media addiction and its implications to political participation in Serbia.

préparée au sein de l'école doctorale Sciences sociales, devant un jury présidé par DIDIER LAPEYRONNIE, Professeur des universités et composé de SRBOBRAN BRANKOVIC, CLAUDE JOURNES, Professeur des universités, JEAN-LOUIS MARIE, Professeur des universités ;

Vu la délibération du jury ;

Le **DIPLÔME NATIONAL DE DOCTEUR SCIENCE POLITIQUE**, *mention très honorable avec félicitations du jury*

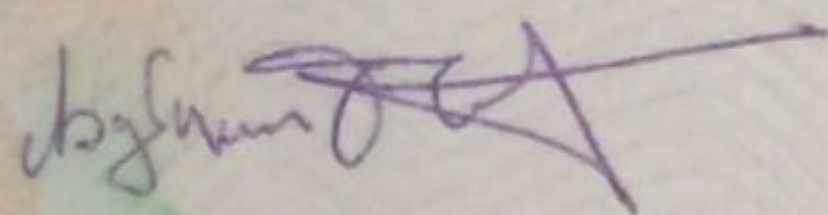
est délivré à **M. LJUBISA BOJIC**

et confère le **grade de docteur**,

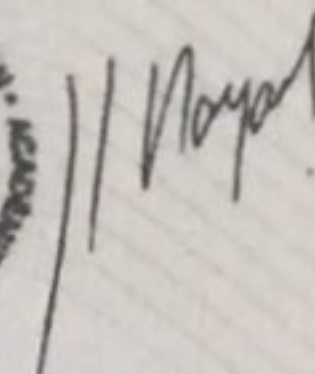
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON, le 9 janvier 2014

Le titulaire



Le Président



N° LYON I I
/2014201300028

10506593

Jean-Luc MAYAUD

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

